



European  
University  
Institute

**Robert Schuman Centre for Advanced Studies**

# La Migration Hautement Qualifiée : aspects et questions sociopolitiques en Mauritanie

***Zekeria Ahmed-Salem***

---

---

**CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2010/08**

---

---

**Série sur la migration hautement qualifiée**  
***Module Socio-Politique***



**CARIM**  
**Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations internationales**

**Notes d'analyse et de synthèse – Série sur la migration hautement qualifiée  
module socio-politique**

**CARIM-AS 2010/08**

**La Migration Hautement Qualifiée :  
aspects et questions sociopolitiques en Mauritanie**

**Zekeria Ahmed-Salem**

Professeur, université de Nouakchott

Cette publication fait partie d'une série de publications sur la migration hautement qualifiée préparées pour le CARIM et présentées lors d'une rencontre organisée à Florence : "La migration hautement qualifiée de, vers et à travers les pays de l'Est et du Sud de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne" (30 novembre – 1 décembre 2009).

Cette série sera ensuite discutée à l'occasion de deux rencontres entre décideurs politiques et experts au cours du printemps 2010, dont les conclusions seront également publiées.

L'ensemble des travaux sur la migration hautement qualifiée est disponible à l'adresse suivante : <http://www.carim.org/MigrationHautementQualifiée>.

© 2010, Institut universitaire européen  
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : [carim@eui.eu](mailto:carim@eui.eu)

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],  
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):  
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen  
Badia Fiesolana  
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)  
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>  
<http://www.carim.org>  
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

## **CARIM**

Le Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes :

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes ;
- Recherches et publications ;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques ;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet : [www.carim.org](http://www.carim.org)

### *Pour plus d'information*

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales  
Centre Robert Schuman  
Institut universitaire européen (IUE)  
Convento  
Via delle Fontanelle 19  
50014 San Domenico di Fiesole  
Italie  
Tél: +39 055 46 85 878  
Fax: + 39 055 46 85 755  
Email : carim@eui.eu

### **Robert Schuman Centre for Advanced Studies**

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

## **Résumé**

Si la problématique de la migration hautement qualifiée n'est pas centrale en Mauritanie, elle s'y pose pourtant de façon incidente au détour d'autres questions importantes telles que la compétitivité du marché du travail, les problèmes du système de formation, les contre-performances de l'économie nationale et du système de gouvernance etc.

D'ailleurs, la République Islamique de Mauritanie ne constitue pas une destination ou une zone de transit pour des élites qualifiées en migration. En revanche, elle produit une élite religieuse immigrée dans les pays musulmans et sur laquelle peu d'informations statistiques existent réellement. De même, un personnel éduqué dans des domaines de pointe est en cours de constitution dans les pays du Nord. Des exilés politiques, parfois en nombre important au regard de la population du pays, se sont retrouvés à l'étranger dans des conditions précises qui les conduisent à grossir précisément les rangs des cerveaux en immigration en l'occurrence forcée. Cette diaspora participe souvent de façon active aux débats politiques et sociaux nationaux et y pèse parfois d'un certain poids. C'est ce qui conduit d'ailleurs les différentes autorités à s'intéresser aux élites mauritaniennes installées hors du pays. Ces dernières cherchent également, au-delà de l'implication politique, à s'organiser et à coordonner leurs actions en vue de participer au développement de leur patrie d'origine, sans grand succès pour l'instant.

## **Abstract**

Although highly-skilled migration is not a central issue in Mauritania, it nonetheless attracts attention because of its bearing on the competitiveness of the labour market there, the poor performance of national economic policies and the prevailing governmental system. Whilst Mauritania is not a transit or destination country for qualified migrants, educated Mauritanian religious elites in several Muslim countries are certainly worth mentioning. Statistical information for these trends remains, however, scarce. Another category of qualified expatriates is the skilled Mauritanian Diaspora in high-tech sectors in northern countries. A significant number of politically-exiled Mauritanian immigrants, who might be said to be part of a national brain drain, should also be taken into account. These categories of qualified nationals actively participate in political and social debates in the homeland and have, at times, an impact there. This has led Mauritanian government officials to express growing interest in skilled nationals settled abroad. Due to the country's political instability, this interest remains though sporadic. Mauritanian elites residing abroad strive, with limited success, to coordinate their activities with a view to contributing to the country's development.

## **Introduction**

L'objectif de la présente note est de faire une revue des aspects sociopolitiques de la migration hautement qualifiée de, vers et à travers la Mauritanie. Certes, cette question n'est pas encore centrale dans ce contexte national, même si les choses pourraient changer dans le moyen terme. Car si, pendant longtemps, cette thématique ne cristallisait pas réellement les préoccupations des autorités politiques ou des acteurs sociaux, elle n'en commence pas moins à émerger dans l'espace public de façon intermittente soit en rapport avec l'enjeu migratoire de façon générale, soit au détour de l'évocation publique d'autres problèmes proprement nationaux. Et, de fait, de façon de plus en plus croissante, l'expatriation est désormais intégrée aux schémas de promotion individuelle et de quête d'amélioration des conditions de vie de nombreux jeunes dont une proportion non négligeable de diplômés. Surtout que, dans un contexte où la qualification et la place des personnes qualifiées dans l'économie déprimée et faible du pays est de plus en plus l'objet de débats publics, l'analyse de ce type de migrations débouche fatalement sur l'analyse du système de gouvernance, des (contre)-performances de la politique d'éducation-formation ou des politiques nationale d'emploi. Or, ici plus qu'ailleurs, les critères de recrutement et les conditions d'employabilité sont complexes dans un marché du travail structurellement déprimé. D'ailleurs, on verra que la Mauritanie, qui n'est pas en position de bénéficier de la fuite des cerveaux étrangers, dispose elle-même d'une petite diaspora qualifiée qui a commencé à jouer un rôle non négligeable dans les débats politiques internes. Une partie de ses membres s'est même retrouvée impliquée dans les luttes politiques suivant des modalités qu'il convient de rappeler ici. Cela a contribué du reste à pousser les pouvoirs publics successifs à adopter à l'égard des cadres vivant à l'étranger des attitudes variables, allant, suivant les régimes, de la franche hostilité à la volonté de coopération et d'intégration. Dans cette note, ces différents aspects seront successivement analysés à la lumière des données sociopolitiques relatives à l'enjeu migratoire tels qu'on peut les lire dans la presse locale, lors des débats politiques nationaux ou dans la production sociologique et les expertises disponibles. C'est à la lumière de l'étude de ces éléments, qu'il sera question ici de démontrer que la migration de, vers et à travers la Mauritanie ne concerne pas au premier chef la migration qualifiée, ainsi que le fait apparaître l'examen de la physionomie de la main d'œuvre qualifiée mauritanienne vivant à l'étranger et la nature même des enjeux sociopolitiques qu'elle cristallise à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

## **La migration hautement qualifiée et la question migratoire**

Le schéma migratoire de la Mauritanie est maintenant bien connu. La migration vers ce pays est traditionnellement en provenance des Etats voisins du Sahel et d'Afrique francophone, qui s'est enrichie depuis une vingtaine d'années avec les contingents modestes (1000) de demandeurs d'asile venus de pays d'Afrique de l'Ouest en conflit (Liberia, Sierra Leone...). L'émigration des Mauritaniens se fait en direction des pays voisins de l'environnement immédiat, et, dans une mesure bien moindre vers l'Europe et les pays arabes notamment du Golfe. La redécouverte récente de la route des Iles Canaries par des cohortes importantes de candidats à l'immigration clandestine a accru, on ne le sait que trop, le nombre d'immigrants de transit dans des proportions considérables (plus de 10000 reconduites à la frontière en 2006) suscitant l'intérêt des pays Européens en particulier pour cette nouvelle route de la migration irrégulière et potentiellement massive. Cependant, aucune de ces catégories d'immigrés ne semble prioritairement orientée vers la migration hautement qualifiée, pas même lorsque des tentatives de réguler les flux sont amorcées par des accords entre la Mauritanie et les pays européens de destination par exemple. La question de la migration hautement qualifiée est absente de l'agenda des deux parties, concernées essentiellement par la maîtrise de la migration irrégulière de transit.

## La migration qualifiée vers et à travers la Mauritanie ?

Au regard des opportunités économiques, la Mauritanie n'attire pas les immigrés hautement qualifiés. La migration hautement qualifiée ne fait l'objet d'aucune définition publique ni n'est identifiée par les autorités publiques. Le contrôle de l'immigration hautement qualifiée vers ce pays n'est pas sévère puisque l'immigration, principalement africaine y est de toute manière peu réglementée et peu qualifiée. On sait d'ailleurs que 80 % des personnes étrangères présentes sur le sol national ne disposent pas de permis de travail ou de séjour même si leur entrée est légale. La population étrangère qui y séjourne est dans une écrasante majorité peu qualifiée et exerce dans les métiers subalternes comme l'attestent les études les plus récentes<sup>1</sup>. Sur le stock de près de 200.000 étrangers présents dans le pays, trop peu peuvent se prévaloir d'un niveau d'études élevé si l'on en croit l'enquête sur la main d'œuvre étrangère conduite dans les trois grandes villes de Nouadhibou, Nouakchott et Rosso :

*« Les résultats de l'enquête révèlent qu'environ 71% de la population étudiée sait lire et écrire dans une langue. Ce taux est de 68,6% à Rosso, 72% à Nouakchott et 74,8% à Nouadhibou. Il est de 80% chez les hommes contre 63,9% chez les femmes. La structure de cette population selon le niveau d'instruction le plus élevé atteint, montre que : (i) 26,8% n'ont jamais fréquenté l'école, (ii) 26,5% ont fréquenté le niveau primaire, (iii) 14,1% ont terminé leurs études au premier cycle secondaire, (iv) 14,8% n'ont pas achevé le second cycle secondaire, (v) 6,9% ont atteint un niveau supérieur, (vi) 1,8% de la population a fréquenté des structures de la Formation Technique et Professionnelle (FTP) et (vii) 7,4% ont fréquenté l'enseignement originel. Pour 2,3% de la population, le niveau d'instruction n'est pas connu. »<sup>2</sup>.*

Certes, on peut repérer un très petit nombre de techniciens étrangers qualifiés employés par les rares industries locales, mais leur nombre reste en vérité insignifiant au regard de l'étroitesse du tissu industriel local requérant une haute technicité, en dehors de la Société nationale Industrielle et Minière (SNIM) qui a depuis longtemps mauritanisé presque entièrement son personnel pour des raisons historiques et politiques.<sup>3</sup> Pour sa part, la faiblesse de qualification de la main d'œuvre locale n'a pas généré une immigration hautement qualifiée dans le pays, mais plutôt une main d'œuvre faiblement qualifiée notamment dans le secteur des services (domestiques, chauffeurs, petits métiers divers) en plus d'un très petit nombre d'enseignants actifs dans le secteur privé, dans l'enseignement francophone primaire et secondaire, essentiellement à Nouakchott.

La présence de compagnies étrangères, dans les mines et les télécommunications, a engendré un nombre limité d'installations de cadres hautement qualifiés étrangers mais qui sont des immigrés indirects puisqu'ils ne sont pas arrivés de façon spontanée ni à l'instigation directe des autorités du pays ni même par « attraction » du marché de l'emploi local. Les promesses de croissance du secteur pétrolier ou minier des années 90 ayant été déçues, les prévisions d'afflux de main d'œuvre étrangère qualifiée qu'on pouvait entendre dans la bouche de certains dirigeants du pays, ne se sont pas réalisées, loin s'en faut. « *Importer massivement de la main d'œuvre étrangère* » comme le promettait l'ancien chef de l'Etat Ould Taya, n'est plus à l'ordre du jour. Il ya pourtant un paradoxe saisissant dans ce pays. Alors que, de façon générale, le marché de l'emploi est réputé soumis aux demandeurs sans qualification dans une économie qui n'offre que très peu d'opportunités d'emplois, le caractère externalisé du recrutement dans certains secteurs opérés par des firmes étrangères donne lieu à des situations de conflit et de protestation de la part de diplômés mauritaniens opposés à cette externalisation qui les marginalise de facto. La mauritanisation des équipages a ainsi été une revendication récurrente dans le secteur de la pêche durant les années 80 et 90, mais elle n'a pas

<sup>1</sup> RIM-Ministère de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation Professionnelle-Direction de l'Emploi, *Etude sur la situation de la main d'œuvre étrangère en Mauritanie*, Rapport des résultats préliminaires de l'enquête sur la main d'œuvre étrangère en Mauritanie, Nouakchott, Mai 2007

<sup>2</sup> Ibid. p. 31

<sup>3</sup> La nationalisation de l'ancêtre de la SNIM, la MIFERMA, en 1974 avait été l'objet d'une décision politique de la plus haute portée prise à l'époque en même temps que la création d'une monnaie nationale et la rupture des accords de coopération avec la France, sous la pression d'un vaste mouvement politique.

toujours été obtenue malgré l'adoption par les autorités mauritaniennes de son principe dans la politique nationale de la pêche dans le cadre plus vaste de l'intégration de ce secteur à l'économie nationale. Au même moment il est vrai, des dizaines de cadres formés par l'Etat à l'étranger en vue de leur insertion dans ce secteur sont rentrés au pays mais ont du se heurter à cette réalité. On ne sait pas dans quelle mesure cette difficulté d'accès à l'emploi de leur spécialité a poussé certains d'entre eux à tenter leur chance dans d'autres secteurs ou même à l'étranger. Aujourd'hui, le même problème se pose avec les compagnies minières qui exploitent l'or et le cuivre principalement dans les régions de l'Inchiri et de Dakhlet Nouadhibou, au centre et au nord du pays. La presse s'est faite l'écho de nombreuses protestations en ce sens dans le cas où des diplômés sans emploi engagent les autorités mauritaniennes à pousser ces firmes à tenir leurs engagements de transfert de technologie et de formation des diplômés. Or, cet objectif est rarement atteint puisque lesdites firmes se contentent généralement du recrutement de la main d'œuvre ouvrière et, pour certaines, préfèrent même parfois à qualification égale, recruter dans les pays de la sous-région plutôt qu'en Mauritanie. Cette situation crée un véritable débat qui ressurgit périodiquement comme l'atteste par exemple cet extrait de presse éloquent publié sur un site d'informations mauritanien récemment :

*« Fin du sit-in des ingénieurs réclamant la Mauritanisation des postes à la MCM. Le groupe d'ingénieurs qui avait entamé depuis quelques temps des actions pour réclamer une mauritanisation des postes à la MCM (Mauritanian Copper Mine) basée à Akjoujt a finalement mis fin au sit-in et à la grève de la faim qu'il observait devant la présidence de la République. Cela a été décidé parce que "le président Mohamed Ould Abdel Aziz est maintenant au courant de nos doléances et il a promis d'y répondre favorablement." Les deux porte-parole du groupe MM. Moutali Ould El Jid et Mohamed Saleck Ould Mohamed ont affirmé que le président de la République a reçu de leur part une lettre et a promis de régler le problème car "il est inconcevable que les étrangers s'accaparent de 96% des postes de responsabilité et que les cadres nationaux ne bénéficient que de 4%". Les deux porte-parole ont cependant dénoncé la tentative de la police de mettre fin à leur sit-in par la force mardi dernier. "Nous souffrons toujours des conséquences de cette grève de la faim qui a duré près de deux mois"<sup>4</sup>. »*

Il faut dire également que dans la plupart des cas, derrière ces mouvements se cache un problème de langue de formation, de reconnaissance des diplômes ou des préjugés défavorables aux formations subies dans certains pays jugés non compétitifs sur le marché mondial des qualifications. Ceci pourrait d'ailleurs être un frein à la migration de nombreux diplômés. Les personnes concernées seraient d'autant plus nombreuses que depuis une vingtaine d'années, l'Etat, faute de moyens et de places dans les grandes universités occidentales ou africaines, a du accepter quasiment toutes les offres de bourses en provenance de tous les pays. Mais, encore une fois, il n'est pas toujours certain qu'à leur sortie, les jeunes formés soient compétitifs sur le marché ni que leur formation soit réglée sur les besoins de l'économie nationale ou internationale. Certes, la politique d'orientation des nouveaux bacheliers a toujours donné la priorité aux formations « techniques et scientifiques ». Mais, outre que ce mot d'ordre est trop vague pour constituer une véritable politique d'orientation professionnelle, les aléas du séjour à l'étranger amènent les étudiants dans une proportion inconnue à modifier leurs cursus au gré des opportunités, des possibilités offertes par les pays d'accueil et de leurs capacités de réussir dans telle ou telle filière. Ils définissent leurs priorités en termes de spécialisation suivant leurs objectifs propres et les demandes de leur propre marché de l'emploi. Il va de soi que dans les économies de l'OCDE par exemple, les entreprises se servent directement dans le vivier des écoles et des universités avec parfois des incitations irrésistibles pour certains étudiants. Dans ce cas, des pays pauvres fournissent indirectement et à leur frais parfois une main d'œuvre potentiellement hautement qualifiée aux économies des autres pays. Mais, au regard du nombre modeste des étudiants Mauritaniens dans les économies développées (moins de 1000 toutes spécialités confondues), il ne s'agit pas d'une fuite massive des cerveaux ni même d'une exportation volontaire de main-d'œuvre hautement qualifiée.

<sup>4</sup> Voir [www.cridem.org](http://www.cridem.org), consulté le 22 septembre 2009.



Qu'en est-il de la main d'œuvre hautement qualifiée susceptible d'être « exportée » par la Mauritanie à l'étranger de façon directe ?

### **La Mauritanie, improbable source de main d'œuvre qualifiée ?**

Les relations entre emploi, qualification et émigration sont également complexes dans ce contexte. Le marché de la formation supérieure en Mauritanie est loin d'offrir une main d'œuvre qualifiée pour le marché national, *a fortiori* pour l'étranger. Le taux de chômage relativement élevé (près de 45 %) peut certes s'expliquer par l'incapacité de l'économie à absorber les candidats potentiels à l'emploi. Mais surtout, l'inadéquation est criante entre la formation dispensée dans les institutions d'enseignement supérieur telles que l'Université de Nouakchott, dominante numériquement en termes de diplômés, et le marché potentiel du travail. Selon certaines études, seuls 10 % des diplômés sortant de l'Université de Nouakchott ont reçu une formation en sciences appliquées<sup>5</sup>. A cet égard, il est vrai que le système d'enseignement mis en place dans le pays produit des effectifs instruits en nombre excédentaire mais il est peu probable que le type d'instruction reçue soit recherché par les employeurs potentiels et encore moins exportable.

Si les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne encouragent d'une façon ou d'une autre l'émigration hautement qualifiée, la Mauritanie n'en a tout simplement pas la possibilité et ne semble pas s'être mise dans cette position. Si des débats ont été mis en place dans les pays magrébins ou ouest-africains, elle n'y est pas associée de façon directe. Les accords sur la régulation des flux qui existent entre les voisins (Mali, Sénégal, la Tunisie ou le Maroc) ne semblent pas concerner la migration hautement qualifiée. De même, nous n'avons pas connaissance d'accords en ce sens entre la Mauritanie et d'autres pays de, vers et à travers les pays SEM et SSA. L'accord de migration circulaire conclu avec l'Espagne ne comporte pas de volet relatif à la migration hautement qualifiée.

Il est vrai que la compétitivité d'un marché du travail structurellement déprimé dans ce pays pauvre reste à l'arrière-plan de la lutte, jugée plus urgente et plus prioritaire, contre les formes les plus immédiates de la pauvreté qui touche la moitié de la population. De ce point de vue, il a été admis dans les discours politiques comme dans les politiques publiques entreprises depuis le milieu des années 80 que, en matière de qualification, les priorités sont résolument ailleurs : l'alphabétisation a depuis vingt ans été combattue dans un pays qui compte encore une proportion significative (près de 45 %) d'analphabètes. Par ailleurs, depuis le début des années quatre-vingt dix, les pouvoirs publics ont considéré que le marché du travail mauritanien exprime davantage des besoins en main d'œuvre moyennement qualifiée dans des métiers techniques moyens. C'est à cet égard que depuis 2000, le choix politique a été fait de renforcer le réseau des centres de formation professionnelle et techniques destinés à former des agents et des cadres moyens susceptibles d'intégrer le marché du travail local et de s'adapter à ses spécificités. On considère que dans une économie au secteur tertiaire peu développé et à l'industrie inexistante, les qualifications les plus recherchées ne sont pas hautes. La réforme de l'éducation lancée en 1999, la « Lettre sectorielle de politique éducative » de 2001 ainsi que les projets Education-Formation ont été orientés dans ce sens non seulement à travers le renforcement de la formation technique et professionnelle, mais aussi à travers l'introduction (programmée et jamais réalisée vraiment) de filières professionnelles dans l'enseignement supérieur, notamment au niveau de l'Université de Nouakchott. Dans ce cadre, le credo « adéquation de la formation au marché national de l'emploi » exprime plusieurs constats cumulatifs : les établissements d'enseignement supérieurs ont été créés soit pour dispenser une formation générale classique peu professionnalisante mais à faible coût (économie, droit, langues, sciences fondamentales et mathématiques etc.) à l'Université de Nouakchott, soit pour former des formateurs destinés au cycle primaires et secondaires (l'Ecole

<sup>5</sup> Taleb Abderrahmane Ould El Mahjoub, *Les tendances du Marché du Travail en Mauritanie*. Bureau sous-régional de l'OIT pour le Sahel /Dakar, Nouakchott, le 30 octobre 2006, p. 18

Nationale des Instituteurs, l'Ecole Normale Supérieure). Pour le cas particulier de l'Université de Nouakchott, elle avait été créée en 1981 davantage pour des raisons tactiques (accueillir les nombreux bacheliers que l'Etat n'avait plus les moyens d'envoyer à l'étranger pour une formation supérieure) que pour des raisons stratégiques (former une main-d'œuvre qualifiée pour les besoins du marché local ou international). De ce point de vue, dans l'ensemble, les diplômés formés en Mauritanie même ne permettent ni de subvenir aux besoins du marché d'emploi, et encore moins de permettre à leur pays de prendre pied dans une compétition internationale pour les qualifications ou la formation.

Il est même possible que cette crise de la qualité et de l'adéquation de la formation soit à l'origine d'une sorte de nivellement par le bas dans la qualité du personnel administratif et technique à la disposition des secteurs privés et publics nationaux. Dans un pays où l'Etat et ses démembrements dans le secteur parapublic demeurent un employeur de premier plan, la qualité de la formation et la compétitivité des qualifications sont sujettes à caution. Autrement dit, le recrutement des élites est un processus largement politisé et peu transparent.<sup>6</sup> La déconnexion entre qualification et emplois dans le secteur public est une donnée qui pèse trop lourdement sur la nature et la perception de l'emploi qualifié. Ceci est particulièrement vrai à la fois dans les plus hauts postes de management et dans le contexte de ce qu'on a appelé la démocratisation dont le principal effet sur les nominations à des fonctions publiques a été la mise au second plan des critères de qualification neutres et impersonnels. Dans ce contexte, il est devenu naturel aussi bien pour les candidats à l'emploi que pour les acteurs privés, publics et les entrepreneurs politiques de percevoir « le poste » comme une sinécure, une récompense ou une rétribution pour un positionnement politique et social. Cette réalité n'est pas particulière à la Mauritanie. En revanche, la particularité ici c'est la systématisation de cette disposition d'esprit et des pratiques qui lui correspondent. Le tournant a été amorcé depuis le début des années 90 et n'a fait que se confirmer par la suite.

Le travail et le recrutement sont soumis à des aléas politiques, sociaux ou même psychologiques difficiles à comprendre de l'extérieur. Désormais, aucun emploi, à compter du poste de cadre moyen, ne peut échapper à ce type de « procédures ». De même, l'insécurité introduite dans l'emploi fait que la pratique du limogeage (et de la promotion) pour des raisons que les intéressés ne comprennent pas toujours ou qui leurs sont étrangères a introduit une très grande précarité, en particulier dans la haute fonction publique ou privée qui pourrait être à l'origine de « fuites de cerveaux » de façon plus significative dans le futur. C'est ce qu'expriment parfois des études qui manipulent l'euphémisme avec une certaine dextérité : « *L'appellation « marché de l'emploi » ne signifie pas forcément, en Mauritanie, l'existence d'un lieu physique permettant la confrontation entre offreurs et demandeurs d'emploi.* »<sup>7</sup>

Les postes soumis à concours ne sont naturellement pas pourvus de façon transparente, ce qui abaisse le niveau de confiance dans le système de façon générale. La nature des régimes (autoritaires-militaires-« démocratisés ») est importante à cet égard. Le poids des équilibres régionaux, tribaux, ethniques a toujours également pesé, depuis au moins l'indépendance où le partage des « fonctions » et des emplois sont soumis à ces pesanteurs. Mais il ne faut pas penser que cela est l'apanage du secteur public et parapublic. Les entreprises privées mauritaniennes sont également soumises à des critères tribaux et d'affinités ethno-régionales, même pour les emplois les plus qualifiés et les plus spécialisés. En général, les entreprises, qui sont systématiquement, des « affaires » individuelles/familiales et non pas des entreprises au sens moderne et impersonnel du terme, ont des procédures de recrutement basées sur la parenté, l'amitié ou les réseaux. Très peu d'entreprises par exemple, sauf dans des cas exceptionnels, iraient chercher dans la communauté immigrée qualifiée, des compétences spécifiques et pour elles-mêmes. La nature de l'entrepreneuriat mauritanien, peu industrialisé, axé sur les services (banques, assurances, importation dans un pays qui importe à peu

<sup>6</sup> Lire Zekeria Ould Ahmed Salem, « La formation des élites politiques en Mauritanie », dans P. Bonte, H. Claudot-Hawad (éd), *Elites du monde nomade touareg et maure*, Paris, Edisud, Coll. Les Cahiers de l'IREMAM, n° 13-14, 2000, pp.203-224.

<sup>7</sup> Taleb Abderrahmane Ould El Mahjoub, *Les tendances du marché du travail en Mauritanie*, op. cit., p. 10.

près tout ce qu'il consomme) y est donc pour quelque chose. Qui plus est, la pression politique pour se mettre au diapason des préférences du régime du moment doivent être prises en compte : peu de cadres qualifiés trouveraient dans le secteur privé le plus important ce que le secteur public leur refuse, les patrons hésitant fortement à se mettre en contradiction avec des autorités dont dépend en général la continuité de leur business dans un contexte où l'Etat est au centre des processus économiques, soit comme client soit comme pourvoyeur d'accès aux ressources nationales exploitables.

Dans ce contexte, l'attraction exercée sur les diplômés formés à l'étranger ou même dans le pays reste difficile à évaluer étant donné le flou dans lequel se présentent les perspectives de carrière. Il est inutile d'ajouter que les conditions de travail ne sont pas encourageantes, sauf à adopter les procédés obliques et « informels » pour rentabiliser une position hiérarchique, une position de pouvoir dans l'administration de l'Etat ou une situation « rentable » dans le secteur privé dûment consentie par le chef d'entreprise sur le mode non pas de la rémunération mais du don et des faveurs.

Toutes ces conditions font que la Mauritanie ne produit pas une élite qualifiée et n'attire ses propres cadres formés à l'étranger que de façon exceptionnelle. Ceux qu'elle forme à l'intérieur du pays ou dans les pays voisins ne sont pas davantage attirés par l'environnement du travail dans le pays et semblent s'y complaire par défaut. La communauté mauritanienne à l'extérieur présente pourtant quelques cas d'immigration hautement qualifiée mais pas forcément issue directement du système de formation nationale ou, en tout cas, pas entièrement.

### Une diaspora moyennement qualifiée

En fait, on dénombre près de 250.000 Mauritaniens vivant à l'étranger. Ce chiffre bien que modeste en comparaison des autres pays voisins, n'est pas négligeable en proportion de la population du pays puisqu'il avoisine les 8 % du total des habitants. Les études disponibles montrent que, à l'instar des autres situations similaires, le poids de la migration réellement qualifiée dans ce schéma d'ensemble n'est pas dominant, loin s'en faut. En effet, l'émigration des Mauritaniens vers l'Afrique Noire, de loin la plus importante quantitativement, est constituée de nationaux issus de circuits de déplacement volontaire mis en place dès le début des années 70 à la faveur des premières grandes sécheresses. Il s'agit donc d'une colonie constituée essentiellement de ruraux ruinés et reconvertis dans le commerce de détail malgré l'expansion du spectre des activités commerciales exercées par certains individus enrichis dans cette filière.<sup>8</sup>

Quant à l'Arabie Saoudite, on ne peut pas dire que la communauté mauritanienne qui s'y est installée progressivement (20.000 individus) présente exactement le même profil. Il s'agit davantage de familles, d'individus et de groupes attirés tout à la fois par la sainteté des lieux et les avantages de l'Etat providence saoudien ou du dynamique réseau de charité islamique en vigueur dans ce pays. Il ne faut pas oublier également qu'en dehors des personnes installées spontanément dans « les lieux saints » de l'Islam, il existe un nombre inconnu mais a priori non négligeable de personnes qualifiées dans les sciences religieuses et présentant un profil similaire aux cadres instruits qui se sont progressivement installés là-bas grâce aux opportunités d'enseignement, de recherche ou d'échanges théologiques. Or, dans ce champ intellectuel, au sein du monde musulman, les Mauritaniens issus de la composante majoritaire arabo-berbère en particulier, ont un avantage comparatif certain du fait des performances reconnues des fameuses *mahadras* (centres d'enseignement traditionnel des sciences religieuses en Mauritanie) et des instituts de formation religieuses supérieures du pays comme l'Institut supérieur d'Etudes et de Recherches islamiques de Nouakchott (ISERI). D'ailleurs, il ne serait pas inexact de soutenir que l'établissement de Mauritaniens à la Mecque ou Médine, davantage qu'à Riyadh ou Djeddah d'ailleurs, a d'abord été institué suite à un véritable exode des cerveaux religieux qui s'est opéré depuis une soixantaine d'années à partir de la République Islamique de

<sup>8</sup> Pour une étude sur cet aspect lire Claude Santoir, « L'émigration maure : une vocation commerciale affirmée. » *Cahiers de l'ORSTOM*, série sciences humaines XII (n°2), 1975, pp. 137-159.

Mauritanie. Dans ce cas, historiquement, il est attesté que l'installation d'un ou plusieurs imams ou ulémas d'une même tribu dans telle mosquée ou université saoudienne donne lieu en général à un réseau d'immigration qui dépasse largement le cadre classique du regroupement familial pour déborder sur une nouvelle pratique, « le regroupement tribal ». Certaines tribus comme *Ideyboussat*, *Awlad Abyayri* et *Tajakanett* sont nettement dominantes dans ce cas.<sup>9</sup> Ce phénomène ne diminue en rien naturellement la réalité selon laquelle, une bonne partie des immigrés mauritaniens en Arabie Saoudite s'est établie de façon irrégulière, en prolongeant un séjour commencé avec le pèlerinage (*Hajj*) et dont une proportion variable suivant les années continue à séjourner illégalement dans ce territoire. Mais il n'existe pas de statistiques précises qui nous permettraient de donner une proportion de cette catégorie d'immigrés. De même, pour rester dans le cadre du Golfe, parmi les 4000 Mauritaniens établis aux Emirats Arabes Unis par exemple, on ne sait pas combien exercent des professions intellectuelles /religieuses que l'on peut considérer comme moyennement ou hautement qualifiées. Il est avéré que, en plus du tout venant des travailleurs non qualifiés, les accords entre la Mauritanie et ces pays avaient concerné des professions requérant une haute qualification comme les magistrats, les enseignants<sup>10</sup>... Même dans le cas des recrutements de policiers devant servir dans ces pays, des individus disposant de qualifications postsecondaires ou supérieures s'étaient présents avec succès aux concours. Le nombre de ces candidats s'était accru à mesure que les sortants de l'enseignement supérieur en Mauritanie avaient un mal considérable à trouver du travail sur place. Mais il faut dire que, même si elle a pu concerner des personnes qualifiées, cette migration est une migration circulaire de longue durée si l'on peut dire par ce que les travailleurs ainsi recrutés disposent d'un contrat à durée déterminée et que leur retour a commencé à s'effectuer à la fin des derniers contrats signés au milieu des années 90. Par ailleurs, il est vrai que les opportunités d'emplois générées par les économies du Golfe ont attiré, ici comme ailleurs, de nombreux travailleurs mauritaniens dans des pays qui ont la religion et la langue en commun avec le pays d'origine. On a même constaté depuis quelques années que des enseignants de l'Université de Nouakchott cherchaient par tous les moyens à quitter leur pays pour s'installer comme enseignants dans le « Golfe » avec un certain succès pour un petit nombre d'entre eux (une vingtaine) dont les qualifications (sciences humaines et sociales principalement) ne sont pas réellement manquantes en Mauritanie comme l'atteste le mouvement « des docteurs chômeurs » dont la plupart sont spécialistes en sciences humaines et sociales. Selon une étude menée sur la recherche scientifique en Mauritanie, cette tendance a été importante au début des années 2000 :

*« Faute de valoriser un tel potentiel, le développement de la recherche scientifique serait une utopie face au développement de l'expertise (consultations) ainsi que de l'expatriation. Les travaux de consultations auxquels s'adonnent beaucoup d'enseignants chercheurs constituent à la fois, des exutoires qui cachent mal les frustrations d'enseignants sans moyens de recherche, et aussi une bouée de sauvetage pour assurer la survie matérielle. Tout est fait comme si les enseignants chercheurs consultants jouent à une sorte de jeu subtil avec les commanditaires des consultations. Dans sa finalité, ce jeu tourne à la défaveur des enseignants chercheurs auxquels les travaux de consultation n'apportent aucune amélioration technique et scientifique pour leurs compétences en termes de recherche. La situation est mal vécue et a conduit, ces trois dernières années, des enseignants chercheurs à émigrer vers les universités du Nord (France, Etats-Unis) et vers les pays du Golfe où les salaires sont plus attrayants et les conditions de travail meilleures».*<sup>11</sup>

Les discours et débats sur la problématique de la migration qualifiée sont très rares en dehors de la déploration épisodique par des journaux de la fuite des cerveaux. Dans ce contexte, l'occasion est trop rare d'assister à un exemple de fuite des cerveaux de façon manifeste comme cela a été le cas

<sup>10</sup> Z. Ould Ahmed Salem, "Islam in Mauritania Between Expansion and Globalization. Elites, Institutions knowledge and Networks" in B. Soares, R. Otayek (eds.), *Islam and Muslim Politics in Africa*, New York, McMillan, 2007.

<sup>11</sup> Centre de recherches pour le développement international, *Etat et environnement de la recherche en Mauritanie. Etude exploratoire*, Nouakchott, Janvier 2005, p. 20.

parfois pour des petits institutions ou organismes publics spécialisés. Ainsi, lors de la session 2008 du Conseil scientifique de l'Institut mauritanien de recherches océanographiques et des pêches (IMROP), il a été déploré que la moitié des spécialistes de ce centre aient quitté l'institution pour travailler à l'étranger. Un quotidien nouakchottois s'était désolé de cette tendance dans un article intitulé de façon quelque peu mélodramatique : « *Alerte contre la fuite des cerveaux mauritaniens* » qui commente ainsi l'information.

*« La 9ème session du conseil scientifique de l'institut mauritanien de recherches océanographiques et des pêches (IMROP) s'est ouverte ce 23 mars à Nouadhibou sur le constat d'une hémorragie au sein des chercheurs, partis sous d'autres horizons plus cléments et matériellement « rétributeurs ». Cette fuite des cerveaux (denrée devenue rare comme le poulpe<sup>12</sup>) inquiète au plus haut niveau. La question qui revient comme un leitmotiv est de savoir comment « fixer » ces hauts cadres mauritaniens pourtant formés sur fonds publics. La réunion qui promet de passer en revue les différentes contraintes de la recherche scientifique, s'est ouverte en présence de 27 participants venus de divers horizons : cadres de l'institut scientifique, étrangers, partenaires au développement (...) S'agissant du recrutement du personnel qualifié, il est à noter le manque de vocation constaté. Sur 43 places disponibles, seuls 29 chercheurs ont répondu aux critères d'éligibilité. D'une certaine manière, les chercheurs sont devenus une espèce rare. L'IMROP reste confronté à une fuite de cerveaux sans précédent. De nombreux cadres sont partis proposer leurs services à l'étranger. D'où un grand déficit enregistré. D'ailleurs, des voix s'élèvent pour dire que l'institut devrait appliquer une politique de rétention de ses cadres dont la formation a coûté les yeux de la tête au contribuable mauritanien. En coulisses, beaucoup de cadres se plaignent de l'insuffisance de leurs traitements comparés au travail qu'ils abattent ; si par ailleurs, les participants n'ont pas manqué de soulever quelques difficultés dont la principale reste l'inefficacité à diffuser le savoir-faire».<sup>13</sup>*

Pour autant, peu d'informations sur le profil ou la destination de ces personnes hautement qualifiées sont disponibles.

Sur un autre plan, on sait qu'un très petit nombre de Mauritaniens travaille dans le secteur de la communication dans les chaînes satellitaires arabes (une bonne vingtaine à Al-Jazeera à elle seule) ou dans le secteur pétrolier via des firmes étrangères ayant recruté ces cadres hautement qualifiés directement sur leurs lieux de formation en Europe ou aux Etats-Unis.

En revanche, les immigrés mauritaniens en France proviennent historiquement des régions du Guidimagha et du Gorgol, sur la rive mauritanienne du Fleuve Sénégal. Constituée essentiellement de l'ethnie soninké, cette colonie mauritanienne en France, de loin la plus importante en Europe, exerce des métiers subalternes dans le nettoyage, le secteur industriel peu qualifié ou la restauration. Quant aux ressortissants mauritaniens aux Canaries, ils constituent sans doute la première colonie d'ouvriers peu qualifiés opérant dans le secteur agricole où la proportion des mauritaniens arabo-berbères est importante. La proximité de cette partie de l'Espagne en a fait une destination privilégiée pour les premiers jeunes d'ethnie maure ayant en général un niveau d'enseignement secondaire, qui tentent de trouver un emploi hors de la Mauritanie dans les années 1990 et 2000 en particulier. On dénombre peu de personnes qualifiées travaillant en tant que tels dans ce pays.

Par contre, il semble qu'aux Etats-Unis, un petit groupe d'immigrés mauritaniens hautement qualifiés est entrain de s'établir progressivement. Certes, on sait que des centaines d'immigrés mauritaniens aux USA y avaient été admis à la suite de crises politiques dans des pays africains comme lors de la guerre civile au Congo au début des années quatre-vingt dix. Ce groupe, constitué d'anciens immigrés spécialisés dans le commerce de détail en Afrique noire, s'est redéployé parfois dans le même secteur une fois arrivé sur le sol américain.<sup>14</sup> Sur les deux mille personnes travaillant

<sup>12</sup> Le poulpe (*octopus vulgaris*) est la ressource maritime phare des pêcheries mauritaniennes.

<sup>13</sup> *Le Quotidien de Nouakchott*, du 25 Mars 2008.

<sup>14</sup> Voir Sidna Ndah Mohamed Saleh, *Éléments d'émigration en Mauritanie*, Note d'Analyse et de synthèse, 2008/8, CARIM, p. 9.

dans ce pays, on dénombre un certain nombre de personnes qualifiées mais n'exerçant pas leur métier d'origine pour des raisons juridiques liées à leur présence dans ce territoire (immigrants irréguliers) ou administratives (équivalence des diplômes, réorientation dans des métiers plus rémunérateurs comme le commerce ou les transports urbains). La même caractéristique s'est d'ailleurs appliquée à une autre catégorie spécifique, celle des réfugiés mauritaniens au Sénégal qui avaient bénéficié d'accords de réinstallation aux USA. Cette dernière catégorie de réfugiés politiques peut coïncider parfois, incidemment, avec une immigration hautement qualifiée.

## Immigration qualifiée et crises politiques

Lors du conflit entre le Sénégal et la Mauritanie<sup>15</sup> et ses incidences en Mauritanie, près de 80.000 citoyens mauritaniens, principalement issus de l'ethnie *hallpularen*, avaient été expulsés vers le Sénégal et le Mali. Il a fallu attendre 2007 pour que l'Etat reconnaisse ses torts en la matière et accède à la demande réitérée depuis vingt ans pour un retour organisé. Entretemps, les cadres de cette communauté réfugiée, issus de l'ensemble des secteurs administratif et économique mauritaniens, avaient du se déployer professionnellement dans leurs pays d'accueil initial et bien au-delà. Un nombre non négligeable d'entre eux avait cependant pu exploiter des opportunités ponctuelles de faire valoir son statut de réfugié politique en Europe ou aux Etats-Unis. Dans une étude consacrée aux réfugiés migrants, une anthropologue suisse, Marion Fresia, a mis en exergue cette dimension.<sup>16</sup> Selon elle, les plus qualifiés des réfugiés ont su monnayer leur capital politique dans le cadre des Forces Africaines de Libération des Mauritanie (FLAM, *un mouvement politique nationaliste hallpularen*) et mobiliser leur capital scolaire afin de jouer le rôle d'intermédiaires avec les autorités sénégalaises et le Haut Commissariat aux Réfugiés qui géraient les camps. Mais lorsque les relations politiques entre le Sénégal et la Mauritanie se sont améliorées au début et surtout au milieu des années 1990, ces cadres militants se sont retrouvés empêchés d'exercer la plupart de leurs activités politiques et d'intermédiation administrative, alors même qu'ils ne pouvaient prétendre obtenir un emploi qui correspond à leur métier dans l'administration ou les services publics du pays d'accueil. C'est alors que ces immigrés qualifiés allaient se voir offrir de nouvelles opportunités. Selon M. Fresia :

*« Menacés par le gouvernement sénégalais d'une part, et sans ressources économiques de l'autre, les fonctionnaires se retrouvèrent donc dans une situation pouvant légitimer une demande de réinstallation dans un pays tiers. Aussi, ils entreprirent des démarches dans ce sens en mobilisant les relations qu'ils avaient établies au fil du temps avec le HCR et son ONG partenaire. En novembre 2001, 42 familles « flamistes », soit plus de 240 personnes, furent finalement réinstallées aux Etats-Unis. (...) La plupart des fonctionnaires ont ensuite été contraints d'accepter des métiers subalternes, tels que le gardiennage, la restauration ou le travail à la chaîne, ce qui est relativement dévalorisant. Toutefois, ils ont su rapidement utiliser les libertés d'expression et les moyens sous couvert desquelles ils continuent jusqu'à présent à mener des activités politiques. Basés à New York et Washington, ils organisent désormais régulièrement des marches, contactent les médias et font du lobbying auprès du Parlement pour sensibiliser l'opinion américaine sur la situation des « Noirs » en Mauritanie. Ils tentent également de maintenir un certain contrôle sur les sites de réfugiés dont l'existence même légitime leur combat politique, en renvoyant régulièrement de l'argent à leurs « clientèles politiques » locales et en participant au financement de certains projets de développement des villages de réfugiés. Cette filière de migration vers les pays occidentaux est donc constituée via la procédure de réinstallation et l'adhésion à un parti politique d'opposition au gouvernement mauritanien. Dans ce cas de figure, (...) C'est une filière qui s'est structurée autour de considérations politiques et non pas uniquement à partir de motivations économiques».*<sup>17</sup>

<sup>15</sup> Voir Abderrahmane El Yessa, *Le retour des réfugiés mauritaniens au Sénégal, vingt ans après la crise de 1989*, Rapport de Recherche CARIM 2009/11, pp. 1-9.

<sup>16</sup> Marion Fresia, « Des « réfugiés-migrants » : Les parcours d'exil des réfugiés mauritaniens au Sénégal », *Esquisses*, juin 2006, disponible en ligne : <http://terra.rezo.net/article540.html> - téléchargé via «Soninkara.com - Le portail du peuple Soninké (Sénégal, Mali, Mauritanie, Gambie)»

<sup>17</sup> Marion Fresia, p. 5.

La même ressource du statut de réfugiés politiques a naturellement joué, bien au-delà de la seule ethnie *halpularen* ou des militants des FLAM en faveur d'autres immigrés hautement qualifiés aux Etats-Unis comme en Europe occidentale. Il est frappant que pendant les années quatre-vingt dix et deux mille par exemple, les demandes d'asile déposées par des Mauritaniens authentiques ou prétendus tels (l'obtention frauduleuse du passeport mauritanien ayant été un vrai problème à cette époque) arrivaient en seconde position numériquement dans le classement des pays d'origine des demandeurs établi par l'Office français en charge de l'asile (OFPRA) toutes nationalités africaines confondues !

Le personnel qualifié mauritanien présent aux USA provient aussi d'une autre catégorie : les étudiants formés dans ce pays ou en Europe et prolongeant leur séjour durant la fin des années quatre-vingt dix et les années deux mille. Cette période de prospérité économique américaine ayant encouragé la réponse aux sollicitations ou aux opportunités offertes par l'économie des USA dans les domaines de pointe peu développés en Mauritanie comme l'Informatique ou les métiers scientifiques. Mais ce mouvement semble avoir été plus marqué en France, pays d'accueil traditionnel des meilleurs étudiants éligibles à une bourse à l'étranger.

En tout cas, quelle que soit la catégorie d'immigrés qualifiés mauritaniens à l'étranger, l'Etat n'a pas de système de suivi de leur devenir ; il n'y a non plus aucune volonté de les connaître et encore moins d'incitation pour encourager leur retour. Quant au cas spécifique des enseignants du supérieur installés à l'étranger, ils n'ont presque plus d'échanges avec les établissements universitaires du pays. La Mauritanie est pour sa part trop loin d'être capable de développer son système national scientifique et technologique. Ainsi, sans base scientifique et technique suffisante, il n'existe aucune possibilité d'échange entre des élites hautement qualifiées engagées dans des recherches ou des activités de pointe à l'étranger et des communautés scientifiques nationales quasiment inexistantes. A l'instar des pays pauvres de son rang, la Mauritanie est naturellement aujourd'hui à la marge de la carte scientifique mondiale. L'émergence en cours de diasporas scientifiques et techniques ne pourrait être propice ni aux collaborations ni aux retours des hommes ou des connaissances, puisque le pays est encore bien trop loin de disposer des conditions économiques et socioprofessionnelles minimales susceptibles d'amorcer le flux des retours.

Ces cerveaux perdus provisoirement ou définitivement pour le pays ont même commencé à constituer une diaspora plus redoutée et convoitée par les autorités surtout quand il s'agit des immigrés hautement qualifiés résidentes en Occident, prompts à enrôler les communautés d'immigrés dans des mobilisations politiques nationales. Or, cette communauté de cadres de haut niveau expatriée, naturellement modeste au regard même de la petite population mauritanienne, joue un rôle important dans la politique nationale et contribue même parfois à créer chez les autorités une perception de l'Immigration Hautement Qualifiée qui n'est pas sans effet sur la manière dont se pose cette question en Mauritanie.

### **Agenda politique et migration hautement qualifiée**

La question de l'immigration hautement qualifiée a commencé à interférer dans les débats politiques en Mauritanie à la faveur de l'exil de citoyens expulsés du pays comme on l'a vu. Mais ce *linkage* s'es surtout accentué à la faveur de ce qu'on appelé « la démocratisation » enclenchée avec la libéralisation politique du début des années 90. Surtout, lorsque le « reflux » autoritaire s'est confirmé à partir de 1993 et que l'on avait compris que le régime politique avait changé de mode de légitimité mais n'avait pas été remplacé. Malgré la nouvelle constitution et les scrutins organisés dans la foulée, l'alternance n'avait guère eu lieu. Or, les autorités, qui avaient bien noté que les communautés vivant à l'étranger leur étaient généralement défavorables, avaient résisté à la tentation de leur permettre de voter. Certes, les revendications politiques de vote des immigrés avaient commencé à représenter un enjeu de taille au moment où des transformations du profil du migrant mauritanien commençaient à apparaître : tant que l'immigration n'était pas qualifiée, sa politisation n'était pas accusée. Mais les choses ont changé

avec la prise de poids dans les mobilisations politiques de la diaspora et des étudiants vivant en particulier en France et aux Etats-Unis. Des cadres en formation prennent volontiers part aux débats nationaux, ce qui les conduit à être bannis officieusement du séjour dans le pays à cause de leurs opinions. Ils basculent donc dans l'immigration et cherchent un emploi à l'étranger ou un statut de réfugié politique qui leur permet de continuer à défendre leurs opinions voire à chercher à peser sur la vie politique nationale sans prendre de risques directs...L'exemple de quelques activistes de ce type arrêtés et emprisonnés lors de leur séjour en Mauritanie renforce à son tour la tendance à l'immigration et renforce le sentiment d'insécurité politique. Avec l'apparition de l'Internet et l'extension de son usage, on a vu ainsi une floraison de groupes politiques combattant un régime, celui de M. Ould Taya (1984-2005) soucieux de son image à l'extérieur mais foncièrement autoritaire. Accusés de volonté de déstabilisation, les mouvements des FLAM ou *Conscience et Résistance*, animés essentiellement par des cadres qualifiés en exil, ont suscité chez les autorités une image négative des émigrés de cette catégorie. Il est également certain que, en dehors même des difficultés structurelles de l'économie mauritanienne et des facteurs politiques touchant à l'emploi mentionnés plus haut, la propension des étudiants formés à l'étranger à y chercher du travail et à s'y installer a été plus grande durant ces années-là.

De même, on ne compte plus les sites internet animés par une « opposition électronique » qui avait sévi durant les dix dernières années du règne du Président Ould Taya et qui occupent la scène médiatico-politique encore aujourd'hui. Les initiateurs de cette opposition étaient au début des années 90, deux étudiants de Troisième cycle à l'Université Claude Bernard Lyon 1 qui avaient lancé un forum de discussion appelé « Mauritanie-net » dont le succès avait été retentissant pendant une dizaine d'années avant que ses créateurs ne le ferment en s'installant comme immigrés aux Etats-Unis où ils travaillent désormais dans des entreprises de technologie de pointe. Depuis, ce type de forums fleurit dans le pays mais leurs auteurs sont toujours pourchassés et emprisonnés. L'exemple le plus récent est celui de l'animateur du site Taqadoumy.com, Hanefi Ould Dahah, en formation aux Etats-Unis arrêté lors d'un séjour et jeté en prison en Juin 2009, désormais le prisonnier politique le plus célèbre du pays. Son poids a été jugé par les autorités si important qu'il est resté détenu bien au-delà de l'expiration de la peine à laquelle il avait été condamné à la suite d'un procès pour « *atteinte aux bonnes mœurs* »<sup>18</sup>.

Sur ce plan, la continuité politique est remarquable. La suspicion à l'égard des communautés expatriées les plus qualifiées s'était installée de façon durable en Mauritanie jusqu'au coup d'Etat du 03 Août 2005 au moins. Pourtant, le régime qui avait succédé au Président Taya sous la direction de Ely Ould Mohamed Vall avait fait appel à quelques compétences issues de la diaspora notamment pour diriger la Société Mauritanienne des Hydrocarbures, la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM), de loin la plus grande entreprise du pays, ou encore la Banque Centrale de Mauritanie. Les personnalités ainsi cooptées étaient jusque-là en poste respectivement à l'entreprise française Total, aux Nations-Unies et à la Banque Africaine de Développement. De même, le gouvernement formé par le Général Aziz au lendemain de son coup d'Etat du 8 Août 2008 comporte au moins deux personnalités récemment « revenues » au pays. Le Premier Ministre, Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, toujours en poste au moment où ces lignes sont écrites (janvier 2010) avait été nommé ambassadeur en Belgique en 2007 alors qu'il se trouvait déjà à Bruxelles comme consultant et chercheur indépendant. De même, Mohamed-Mahmoud Mohamedou, Ministre des Affaires Etrangères d'Août 2008 à Août 2009 était en poste à Harvard University aux USA jusqu'à sa nomination en 2008 comme Chef de Département au même ministère. Mais il faut préciser que ce retour des compétences en exil reste ponctuel, élitiste et parfois purement instrumental. Il prouve quand même que la diaspora qualifiée reste souvent concernée par la politique au pays.

---

<sup>18</sup> Voir [www.taqadoumy.com](http://www.taqadoumy.com)



## Une diaspora concernée par les débats nationaux

Lorsque Sidi Ould Cheikh Abdallahi, le premier président mauritanien arrive au pouvoir en Avril 2007, à l'issue de la transition politique « *exemplaire* » expérimentée dans le pays, il est immédiatement sollicité par des représentants éminents de cette communauté de cadres qualifiés vivant à l'étranger en vue d'être associés à la vie nationale notamment à travers la possibilité de voter. C'est ainsi que fut lancé l'Appel Citoyen pour la Reconnaissance des Mauritaniens de l'Etranger (ACREME) dont les initiateurs sont en réalité soixante dix (70) immigrés hautement voire très hautement qualifiés (Professeurs, ingénieurs, fonctionnaires internationaux) établis en Afrique certes mais surtout, dans leur écrasante majorité, installés aux Etats-Unis et en Europe. La consultation de cette liste (voir appel original et premiers signataires en Annexe) permet en fait d'entrevoir clairement la variété des profils et des pays de résidence. Sous la houlette du Dr. Yahya Ould Hamidou, chercheur au CNRS (France) depuis près de 30 ans, les signataires avaient reçu l'appui explicite des principales personnalités nationales (syndicats, partis politiques, société civile etc.). Lors de ses déplacements en Europe et aux Etats-Unis, le Chef de l'Etat de l'époque avait aussi reçu des représentants de ces immigrés et leur avait promis non seulement de prendre les dispositions nécessaires afin de leur permettre de voter à toutes les consultations électorales nationales, mais aussi de créer un département ministériel chargé des Mauritaniens de l'Etranger. Et, de fait, un Secrétariat d'Etat chargé des Mauritaniens de l'Etranger avait été créé en Juillet 2008, même si son existence n'a pas dépassé un mois puisqu'il a été supprimé dans le gouvernement formé par les généraux putschistes à la suite de leur coup d'Etat du 06 Août 2008. Et même lorsque, une année après, le Général Aziz se fait élire à la suite des accords de Dakar signés entre les partie-prenantes à la crise mauritanienne occasionnée par le coup d'Etat, il ne reconduit pas non plus le même département dans le gouvernement formé au lendemain de sa victoire à la présidentielle du 18 Juillet 2009. En revanche, lors de cette consultation, les Mauritaniens de l'étranger avaient pu s'inscrire et voter dans les consulats de leurs pays de résidence.

On note également que, dans la période récente, les élites hautement qualifiées vivant à l'étranger cherchaient à organiser des mouvements citoyens en faveur de la démocratie et contre l'usurpation des libertés ou la confiscation de la démocratie dans le pays. C'est ainsi que, lors du coup d'Etat orchestré par des Généraux, une initiative spontanée dirigée par des immigrés hautement qualifiés installés aux Etats-Unis a lancé un mouvement appelé « *For Mauritania* » qui avait fédéré l'essentiel de la diaspora éduquée contre le coup d'Etat. Ce mouvement avait non seulement mis en place des bureaux dans l'ensemble des capitales occidentales (Paris, Bruxelles, Washington, New York, Madrid etc.) mais aussi lancé un site internet consacré à cette cause, organisé des marchés de protestation à l'étranger, sensibilisé les élus et les personnalités importantes dans les lieux où ils se trouvent etc. Ces actions de plaidoyer et de lobbying en faveur du retour à la démocratie ont créé un lien très puissant entre les opposants au coup de force à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Et lorsque les négociations entre la junte, le Front National de Défense de la Démocratie (FNDD) et le Rassemblement des Forces Démocratiques (RFD) principal parti d'opposition ont abouti à un accord signé à Dakar en vertu duquel de nouvelles élections sont organisées en Juillet 2009, *For Mauritania* avait fait en sorte d'envoyer des représentants dans le pays. Ces envoyés ont participé de façon active à la campagne électorale et ont même renouvelé le mode d'action politique en mobilisant des équipes de jeunes faisant du porte-à-porte avec des messages bien ciblés : ne pas voter pour un candidat militaire, combattre le racisme et le tribalisme etc. Pour les plus politisés d'entre eux, ces militants ont même poussé le souci pédagogique jusqu'à inviter certains électeurs à faire une « rupture » selon eux salutaire pour l'avenir de la Mauritanie, en élisant le candidat du Front National de Défense de la Démocratie, Messaoud Ould Boulkheir (finalement arrivé deuxième derrière le Général Aziz, selon les résultats officiels) qui est issu de la communauté *Haratine* (anciens esclaves de la société maure). Cette volonté de contribuer au débat national et de travailler sur le terrain de la part d'immigrés hautement qualifiés était en fait une première dans l'histoire du pays.

En tout cas, l'exemple montre que ce type d'initiatives visant à connecter les cerveaux mauritaniens en exil à la réalité nationale pourrait dans l'avenir s'accroître et sans doute donner lieu à des actions visant au développement économique du pays d'origine. Pour le moment, cette tendance, si elle existe, reste marginale malgré quelques tentatives inabouties pour le moment. Il faut tout de même noter qu'en Mauritanie, un noyau dur de cadres qualifiés vivant principalement aux Etats-Unis cherche de temps en temps à organiser la diaspora des personnes hautement qualifiées. Récemment encore, Bâ Ibrahima, ingénieur de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne (France), titulaire d'un MBA et en poste successivement dans diverses entreprises privées aux Etats-Unis a fait circuler, avec l'aide d'un compatriote Professeur de Mathématiques également installé aux Etats-Unis, Toka Diagana, une étude sur les ressources humaines hautement qualifiées et leur éventuelle contribution au développement du pays. Selon lui :

*« Une petite frange des migrants mauritaniens est constituée d'une population hautement instruite. Cette catégorie représente une partie de l'élite mauritanienne. Elle est composée essentiellement d'Ingénieurs, de scientifiques, d'universitaires, de financiers, ...etc. Elle a souvent accès à des emplois de haut niveau, notamment dans des organisations internationales, des universités ou des compagnies privées. Bien qu'elle ne soit pas très nombreuse, son impact sur la Mauritanie est substantiel. Cette catégorie constitue d'une part la « matière grise » qui est un produit du système éducatif mauritanien lequel est maintenant presque inexistant et d'autre part, elle a beaucoup d'expérience et d'expertise qui pourraient servir à résoudre certains des problèmes auquel le pays fait face en ce moment. Une tentative de recenser cette élite vient de voir le jour sous le nom de "Base de données de compétences nationales" dont le site web est : <http://www.greenlogo.com/rimCV>. Il existe une autre base de données qui s'intéresse prioritairement aux mauritaniens travaillant dans les organisations internationales telles que les Nations Unies, la Banque Mondiale, le Fond Monétaire International, ou la Banque Africaine pour le Développement, dont le site web : <http://www.expatri-rim.com>.<sup>19</sup> Il faut enfin noter que cette élite pourrait aussi aider les autres migrants mauritaniens dans plusieurs domaines, notamment dans les activités socio-économiques qui pourraient par la suite apporter une valeur ajoutée très substantielle à l'économie mauritanienne ».<sup>20</sup>*

Or, il est significatif pour notre propos que le lien auquel renvoie cette étude pour signaler des tentatives similaires n'existe plus. Ce qui montre la difficulté de faire aboutir ce type de tentative malgré son caractère pionnier. On remarque également que ce type d'initiatives est toujours le fait des mêmes personnes qui ont du mal, dans les conditions difficiles que vit leur pays d'origine, et le manque d'intérêt des autorités aussi bien que des personnes concernées elles-mêmes, à faire aboutir leurs efforts en la matière.

Enfin, il faut signaler une tendance beaucoup plus courante en Mauritanie en ce qui concerne les élites locales et les experts internationaux qui, sans s'exiler, vivent en grande partie grâce à leur expertise internationale pour des organismes ou des universités étrangères. Il y a peu de données sur ces exportateurs de matière grise, mais leur nombre s'accroît à mesure que des cadres expérimentés sortent de l'appareil administratif ou du secteur privé pour s'établir en tant qu'indépendants ou représentants de bureaux d'études internationaux. Or, ce type d'activités peut parfois être l'anti-chambre à la fuite des cerveaux lorsque ces cadres généralement très expérimentés sont recrutés dans des organismes ou des firmes étrangères.

<sup>19</sup> Les sites <http://www.greenlogo.com/rimCV>. et <http://www.expatri-rim.com> sont devenus entre temps inaccessibles.

<sup>20</sup> Ba Ibrahima, *Overview of Mauritians Living Abroad*, Chicago, June 2007, p. 5. Je cite la version française intitulée : *Mauritaniens Résidents à l'Etranger*, traduit de l'Anglais par Toka Diagana, revu et corrigé par Mohamed Baba (Les deux versions du document entier à consulter dans la base de données sociopolitique du CARIM).

## Conclusion

Au regard de la crise qui affecte son système éducatif et de la faiblesse de son réseau de formation professionnelle, la Mauritanie, petit pays à la démographie modeste, n'est sans doute pas en mesure d'avoir le moindre rôle sur le marché international des ressources humaines qualifiées. Et même si les promesses de prospérité économique (grâce à la découverte de quantités significatives de matières premières à exporter) ne se sont pas encore réalisées, le pays devrait de toute manière chercher à relever ces défis ne serait-ce que pour satisfaire ses propres besoins en matière de personnel qualifié. En attendant, il ne constitue guère une destination pour des compétences internationales et n'a ni la volonté ni la possibilité d'attirer les ressources humaines hautement qualifiées dont il dispose parmi sa diaspora. L'émigration des étudiants et des personnes hautement qualifiées reste une source de déperdition qui continuera de concerner encore longtemps la Mauritanie, peut-être pour le meilleur mais surtout et encore plus sûrement pour le pire. Pourtant, cette émigration est appelée à se renforcer et à s'étendre à mesure que les conditions économiques et politiques se dégradent et que la circulation mondiale des compétences sur un marché international dynamique deviendra la règle systématique. Or, ce dernier processus est largement accusé.<sup>21</sup>

---

<sup>21</sup> Voir pour une mise en perspective nuancée : Kuzvinetsa Peter Dzvimbo, *La migration internationale du capital humain qualifié des pays en développement*, Banque Mondiale, Département des Ressources Humaines, Une étude de cas préparée pour une Conférence Régionale de Formation sur *L'amélioration de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne : Ce qui marche !*, Accra, du 23 au 25 Septembre 2003.

## **Annexe**

### **ACREME : Appel Citoyen ...**

#### **Appel Citoyen pour la reconnaissance des Mauritaniens de l'Étranger (ACREME)**

Aujourd'hui, au terme de la transition organisée par le CMJD, les Mauritaniens résidents à l'Étranger partagent la joie de leurs compatriotes de l'Intérieur et se félicitent du haut niveau de maturité dont le peuple mauritanien vient de faire la démonstration. Ils félicitent le Président de la République nouvellement élu ainsi que les maires, conseillers, députés et sénateurs et souhaitent voir les nouvelles institutions tourner à plein régime pour le bien de tous les citoyens du pays. C'est en leur qualité de citoyens et à l'instar des ressortissants des pays limitrophes et des grandes démocraties de par le monde que les Mauritaniens résidents à l'Étranger s'adressent aux nouvelles autorités du pays pour réclamer l'un de leurs droits fondamentaux à savoir le droit de vote à l'ensemble des consultations nationales.

Les Mauritaniens résidents à l'Étranger ont été les grands oubliés de la transition que vient de connaître notre pays. Par choix, par nécessité ou contraints, ils avaient quitté leur pays mais ne l'ont jamais abandonné. Par leurs apports économiques, culturels et politiques, ils ont toujours contribué à la fois au rayonnement, au développement et aux grands changements que connut le pays. Les autorités de la transition, tout en reconnaissant ce droit aux Mauritaniens de l'Étranger, en avaient différé l'application arguant des difficultés techniques et du peu de temps dont elles disposaient.

Par le présent appel, les Mauritaniens résidents à l'Étranger demandent instamment au Président de la République de rendre effectif, par des instructions engageant les autorités consulaires et de tutelle, l'exercice de leur droit de vote aux consultations nationales. L'exercice de ce droit pourrait, par exemple, passer par la création d'une circonscription électorale qui leur serait dédiée. Loin de toute pression liée aux échéances électorales, l'intégration de cette communauté dans sa citoyenneté serait l'acte inaugural de notre nouvelle ère et parachèvera avec encore plus de bonheur cette première période de transition.

Les Mauritaniens résidents à l'Étranger sollicitent aussi, par ce même appel, le soutien et l'adhésion à leur cause de l'ensemble de leurs compatriotes de l'Intérieur, des partis politiques, des Organisations Non Gouvernementales, des syndicats, des organisations de la société civile et des organes de presse.

Pour signer, cet appel envoyer un e-mail, avec vos titre, nom, prénom et pays de résidence à l'adresse : [mauritaniens.de.letranger@gmail.com](mailto:mauritaniens.de.letranger@gmail.com)

Pour plus d'informations sur cette initiative, connectez-vous sur : <http://disselmou.googlepages.com/me>

Cet appel est soutenu par :

#### ***Les Partis Politiques***

BOULKHEIR Messoud (Ould) pour l'APP

DADDAH Ahmed (Ould) pour le RFD

HANANA Saleh (Ould) pour HATEM

MANSOUR Jemil (Ould) pour les Réformistes Centristes

MAOULOUD Mohamed (Ould) pour l'UFP

SARR Ibrahima pour le MRN

SIDI BABA Ahmed (Ould) pour le RDU

***Les syndicats :***

BEYE Samoury (Ould) pour la CLTM

MOHAMED Abdallahi (Ould) dit NAHAH pour la CGTM

***Les Organisations de la Société Civile :***

MESSOUD Boubakar (Ould) pour SOS-ESCLAVES

SARR Mamadou pour le FONAD

***Liste des premiers signataires***

1. Abdellah Mounina (Mint), Mauritanie
2. Abderrahmane Mohamed Salem (Ould), USA
3. Abderrahmane Tah (Ould), Asecna, Sénégal
4. Dr AbDivall Taleb (Ould), Mauritanie
5. Dr Ahmedou Mohamedden (Ould), Allemagne
6. Dr AHMED KHALIFA Mohamdi, France
7. Ahmed Sidi Mohamed, USA
8. AHMED TOLBA Mohamed (Ould), USA
9. Pr Ainina Mohamed Vall (Ould), USA
10. BA Ibrahima, Ingénieur, USA
11. BA Mamadou Bocar, France
12. BA Mamoudou Bocar, USA
13. BABA Mariem, (Mint)
14. Pr BABA Mohamed, France
15. BABA AHMED Mohamed Abdallahi (Ould), France
16. Pr BARO Amadou, USA
17. BENALI Abdallah, Journaliste, France
18. Bouasria Mohamed Abderrahmane (Ould), Unicef Op. Manager, Tehran-Iran
19. Dr Cheikh Ahmed Mohamed El Moustapha (Ould), Angleterre
20. Cheikh Sidiya Mohamed Khaled (Ould), Asecna, Sénégal
21. Dr Dellahy OULD Maloum Isselmou Ould, USA
22. DIA Cheikh, Ingénieur, France
23. Dr DIAGANA Toka, USA
24. Dr DIALLO Amadou
25. DIANY Mohamed Sémégé, France
26. DIE Ahmed (Ould), France
27. Edhehbi Mohamed, USA
28. ELEMINE SM, conexrim, Nouakchott-MAURITANIA
29. Dr Elmokhtar Ahmed (Ould), France
30. Pr ELY Mustapha, Tunisie
31. ETHMANE Mohamed-Moctar, France
32. GUEYE Amadou Malal, Asecna, Sénégal
33. Haidara Hamed, Fonctionnaire International, Italie
34. Dr Hamidoun Yahya (Ould), France
35. HASSENA Ely (Ould), Professeur, France

36. Hmeida Sidi Mohamed (Ould), Mauritania
37. JIDDOU Baba (Ould), France
38. Dr Kaber Sidi Mahmoud, Maître de Conférences, France
39. Kah Mohamed Vall (Ould), Washington-DC, USA
40. Kane Oumar, Nations Unies, Khartoum
41. Dr kleib Ahmed Salem, Interne, Centre Hospitalier SAINTE-ANNE, France
42. Dr Louly Mohamed Aly (Ould) - Saoudi Arabia
43. Dr Maloum Moustapha (Ould), Mauritanie
44. Marega Baba Assa, Professeur, France
45. Maloum Mohamed Mahmoud (Ould), France
46. MOHAMED Jemal (Ould), Consultant, France
47. MOHAMED ABDALLAHI Housseyn (Ould), Expert l'Aviation Civile Int., NIGER
48. Mohamed El Hacem Mohamed Ould, Nouakchott, Mauritanie
49. Mohamed Sidi Mohamed Ahmed (Ould), Chercheur en Informatique, Sénégal
50. Dr MOUSTAPHA Ahmed Amou (Ould), France
51. Pr N'Diaye Boubacar, USA
52. Dr N'GAIDE Abderrahmane, Sénégal
53. Dr sidi abdeljelil Med Mahmoud (Ould), Enseignant, France
54. SALL Brahim, Tunisie
55. SIDI HAIBA Mohamed El Moctar (Ould)
56. SIYAM Adelghader (Ould), EX-PRESID. OF MAUR. AS. FOR FRIENDSHIP, USA
57. Dr Soueina Sidi, USA
58. Sy Oumar, Asecna, Sénégal
59. Sylla Diango, Asecna, Sénégal
60. Taleb Lemrabott (Ould), Ingénieur, Mauritanie
61. Taleb Moustapha Yahya (Ould), USA
62. Tall Mamadou, Asecna, Sénégal
63. Tolba Mohamed Lemine (Ould), Nouakchott, Mauritanie
64. Dr TOURE Ibra, Sénégal
65. veten Ahmed Mansour (Ould), Medical Student, Jordan
66. Weddady Nasser Sakhr, USA
67. Yero Djigo Djibril, Mauritanie
68. Dr Zein Horma (Ould) – France

---

"Les paroles s'en vont, les écrits restent" !

## Bibliographie

- Ba, Ibrahima, Mauritanien. *Overview of Mauritians leaving Abroad*, Chicago, June 2007, p. 5. Je cite la version française intitulée : Mauritanien Résidents à l'Étranger, Traduit de l'Anglais par Toka Diagana, revu et corrigé par Mohamed Baba (Les deux versions du document entier à consulter dans la base de données sociopolitique du CARIM. ).
- Centre de recherches pour le développement international. *Etat et environnement de la Recherche en Mauritanie. Etude exploratoire*, Nouakchott, Janvier 2005, p. 20.
- Dzvimbo, Kuzvinetsa Peter. *La Migration Internationale du Capital Humain Qualifié des Pays en Développement*. Banque Mondiale, Département des Ressources Humaines, Une étude de cas préparée pour une Conférence Régionale de Formation sur *L'Amélioration de l'Enseignement Supérieur en Afrique subsaharienne : Ce qui marche !* Accra , du 23 au 25 Septembre 2003.
- El Yessa, Abderrahmane. *Le retour des réfugiés mauritaniens au Sénégal, vingt ans après la crise de 1989*. Rapport de Recherche CARIM 2009/11.
- Fresia, Marion. « Des « réfugiés-migrants » : Les parcours d'exil des réfugiés mauritaniens au Sénégal », *Esquisses*, juin 2006, disponible en ligne : <http://terra.rezo.net/article540.html> - téléchargé via « Soninkara.com - Le portail du peuple Soninké (Sénégal, Mali, Mauritanie, Gambie) »
- Ould Ahmed Salem Zekeria. "La formation des élites politiques en Mauritanie ", dans P. Bonte, H. Claudot-Hawad (éd). *Elites du monde nomade touareg et maure*. Paris, Edisud, Coll. "Les Cahiers de l'IREMAM", n° 13-14, 2000, pp.203-224.
- Ould Ahmed Salem, Zekeria "Islam in Mauritania between Expansion and Globalization. Elites, Institutions knowledge and Networks" in B. Soares, R. Otayek (eds.), *Islam and Muslim Politics in Africa*. New York, McMillan, 2007.
- Ould Cheikh Malainine, Mohamed Laghdaf, *Les statistiques sur l'émigration de la main d'œuvre en Mauritanie*, Nouakchott, Office National des Statistiques, 2005.
- Ould El Mahjoub, Taleb Abderrahmane, "Les tendances du marché du travail en Mauritanie", Bureau sous-régional de l'OIT pour le Sahel/Dakar. Nouakchott, le 30 octobre 2006.
- RIM-Ministère de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation Professionnelle-Direction de l'Emploi. *Etude sur la situation de la main d'œuvre étrangère en Mauritanie*, Rapport des résultats préliminaires de l'enquête sur la main d'œuvre étrangère en Mauritanie, Nouakchott, Mai 2007
- Santoir, Claude, "L'émigration maure : une vocation commerciale affirmée." *Cahiers de l'ORSTOM*, série sciences humaines XII(n°2), 1975, pp. 137-159.